



objectif-emploi

Service de l'économie et de l'emploi
Office régional de placement



EFEJ a 20 ans

Outil unique contre le chômage

Trad8 Sàrl

La traduction, domaine d'avenir

Recherches d'emploi

L'importance du ciblage

EFEJ : des formations connectées au monde du travail

Espace Formation Emploi Jura a 20 ans. Pascal Docourt, son directeur depuis 13 ans, fait le point.



Pascal Docourt, directeur, dans les ateliers d'EFEJ, à Bassecourt.

Quelles évolutions ont marqué ces deux décennies ?

Au tout début, 8 ateliers indépendants étaient offerts aux chômeurs à Bassecourt, Delémont ou Porrentruy. A présent, ce sont 23 cursus qui sont intégrés sur notre site. Les services de la bourse de l'emploi se sont ajoutés. Notre public s'est élargi aux bénéficiaires de l'AI et des services sociaux. Certains cours sont coordonnés et reconnus par Avenir Formation ou la convention patronale de l'industrie horlogère.

Le principal défi d'EFEJ ?

Notre mission, au côté de l'Office régional de placement (ORP), est de favoriser le placement rapide et durable des demandeurs d'emploi. A cet

effet, nous organisons des mesures leur permettant d'acquérir et d'attester les compétences recherchées par les employeurs. Cela requiert un encadrement parfois directif et des attentes claires en termes de ponctualité, d'investissement personnel. Cela peut créer des tensions. Gérer les aspects humains, avec des personnes n'ayant pas choisi d'être au chômage, est un défi en soi.

Vous devez également adapter les formations en permanence ?

Nous sommes l'interface des besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs. Ils évoluent parfois rapidement. Nous sommes amenés à supprimer des mesures au profit d'autres plus actuelles. Parfois temporairement, pour pallier par exemple les besoins en personnel d'une entreprise qui s'implante ou s'agrandit. L'adaptation de nos équipements à l'évolution technologique est aussi indispensable, tout comme une certaine flexibilité sur le plan pédagogique. Car nous accueillons des participants éloignés du marché du travail, tout comme des personnes très qualifiées et compétentes.

Avez-vous toute latitude dans ce sens ?

En tant qu'instrument de l'assurance-chômage, nous bénéficions d'un cadre et de moyens appropriés, ainsi que d'un financement assez

flexible. En outre, nous ne sommes pas tributaires d'ordonnances ou de règlements d'apprentissage trop stricts. Nos critères sont dictés par les besoins du marché du travail, surtout ceux du moment. Afin d'y coller au mieux, nous associons l'ORP et les entreprises à l'évaluation et à la mise en œuvre de nos mesures et de nos projets.

Justement, quels sont vos projets actuellement ?

Un nouvel atelier de contrôle industriel est à l'étude avec un double objectif : offrir une nouvelle formation dès 2018 et doter EFEJ d'un instrument interne pour le contrôle qualité. La conception d'une montre inédite à l'effigie de la fondation Théodora est aussi en cours. Pour ses 25 ans, cette fondation commercialisera 500 unités à des fins de récolte de fonds. La finalité : financer ses artistes chargés d'égayer les journées d'enfants hospitalisés : les docteurs Rêves. Ce projet est très représentatif de notre volonté d'offrir des formations connectées aux besoins du marché du travail, confrontant nos participants à des exigences très concrètes et valorisant leurs compétences tout en présentant aussi un intérêt pour la collectivité.

www.efej.ch

Texte : Didier Walzer

Photo : Roger Meier – Agence Bist



Editorial

EFEJ – 20 ans d'existence et un bilan très positif

Par Claude-Henri Schaller, chef du Service de l'économie et de l'emploi

Le 29 septembre dernier, nous avons célébré les 20 ans d'existence d'Es-space Formation Emploi Jura (EFEJ).

Créé pour appuyer l'ORP dans sa mission de placement rapide et durable des demandeurs d'emploi, EFEJ est progressivement devenu un volet stratégique de notre dispositif de lutte contre le chômage. Son rattachement au Service de l'économie et de l'emploi en témoigne. Il s'agit d'une spécificité unique en Suisse et particulière au canton du Jura.

J'aimerais ici saluer l'esprit visionnaire de nos prédécesseurs, car le dispositif qu'ils ont conçu a fait ses preuves. Avec un pilotage cohérent à l'échelle du canton et du Service de l'économie et de l'emploi, une organisation capable de suivre l'évolution rapide des besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises, et un fonctionnement basé

sur des contacts suivis et nourris avec celles-ci.

Au final, c'est la qualité de nos prestations qui s'en trouve améliorée.

La réunion du service de l'emploi et de la promotion économique au sein d'un guichet unique permet de valoriser encore davantage ce dispositif par une plus grande proximité avec les entreprises.

Notre dispositif en matière de lutte contre le chômage constitue lui aussi une offre en matière de promotion économique. Les entreprises y bénéficient, d'une part, des appuis et des conseils ciblés de l'ORP lors de leurs démarches de recherche et de recrutement de personnel; d'autre part, elles profitent des mesures et des formations mises en œuvre par EFEJ. Car les compétences acquises par les demandeurs d'emploi y sont

mises en adéquation avec le marché du travail.

Cette qualité, nous la devons notamment aux relations de confiance et de proximité avec les employeurs, qu'ils soient privés ou publics.

Je tiens à remercier tous ceux qui s'engagent à nos côtés. Je pense à ceux qui aident les formateurs d'EFEJ à préparer des cours en phase avec le monde du travail, à ceux qui mandatent EFEJ sur des projets concrets, et à ceux qui s'adressent, en finalité, à nos services lors de leurs démarches de recrutement.

Je tiens enfin à dire toute ma gratitude au personnel d'EFEJ pour le travail accompli avec compétence et pour son engagement inlassable en faveur du canton du Jura et de toute sa population.

Voir aussi pages 2 et 8

Sommaire N°34 | Octobre 2017

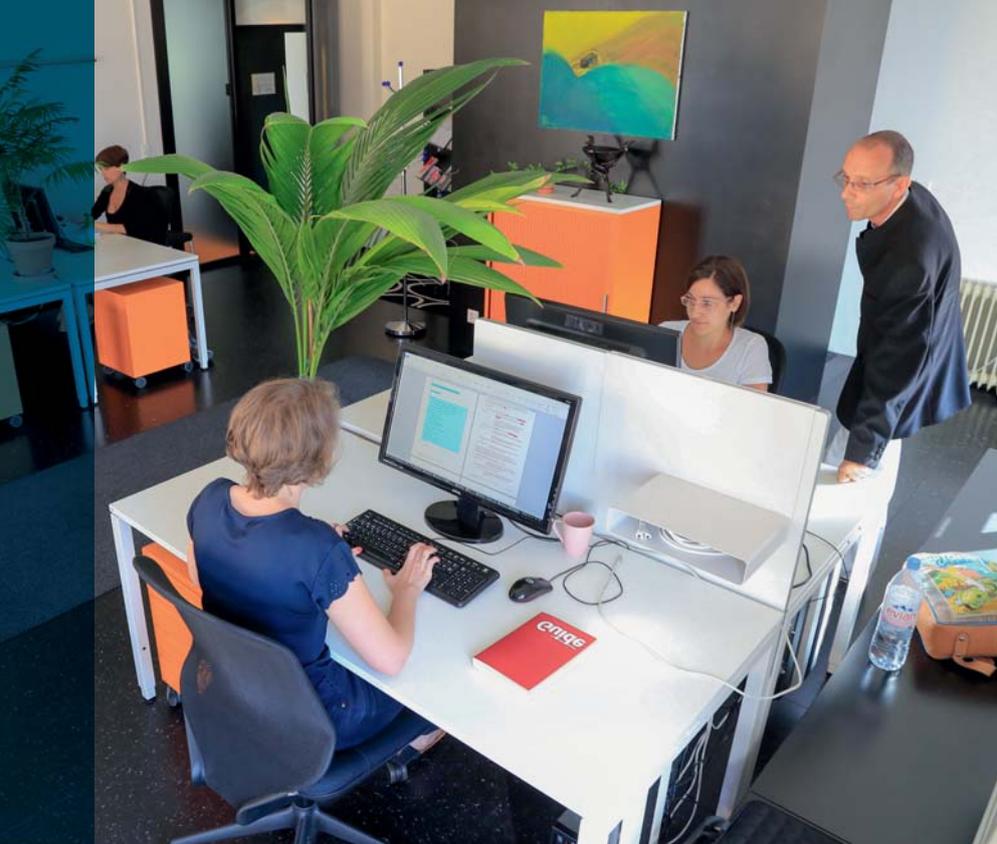
« Le Jura sera prêt à appliquer la préférence indigène light début 2018 à partir d'un taux de chômage de 5%. »

Jacques Gerber, ministre de l'économie

2-3-8 **EFEJ a 20 ans**
Une structure unique pour lutter contre le chômage

4 **Trad8 Sàrl**
Portrait de la seule société de traduction du Jura

6 **Recherches d'emploi**
L'importance d'un bon ciblage



Joël Genet, patron de Trad8, entouré d'une partie de son équipe, dans ses bureaux de la gare de Delémont.

Jongleuse des langues

Seule société de traduction du canton du Jura, Trad8 Sàrl, à Delémont, évolue dans un domaine d'avenir, mais marqué par une compétitivité exacerbée.

L'idée de créer sa propre entreprise a toujours trotté dans la tête du Delémontain Joël Genet. De 1999 à 2006, il est traducteur titulaire à la Direction du personnel des CFF à Berne, après quatre années dans une organisation internationale ferroviaire, là précisément où il découvre la traduction. Auparavant, il officiait en agence de voyages. Courant 2002, il décide de constituer, en parallèle, une structure de traduction. Trad8 voit le jour en quatre mois sous forme de société unipersonnelle. En septembre de la même année, l'activité commence et prend rapidement de l'ampleur. Gérer le tout devient une partie d'acrobatie pour l'intéressé, « d'autant que les CFF souhaitaient me garder. Par

conséquent, en 2006, je leur propose d'externaliser mes tâches, une formule inédite pour l'ex-régie fédérale. Trois semaines après notre dis-

cussion, elle accepte et je présente, dans la foulée, un projet détaillé ». C'est ainsi que naît en janvier 2007 un partenariat exclusif et fructueux avec le service linguistique des CFF, qui devient l'interface entre Trad8 et l'ex-régie. Joël Genet « quitte » alors son employeur, pour lequel il aura travaillé 26 ans, et crée la Sàrl Trad8.

Clients nationaux et essor réjouissant

Outre les CFF, Trad8 peut compter dès le début sur plusieurs gros clients, dont login.org, Coop et le Comité international des transports ferroviaires (CIT).

Les affaires se développant vite et de manière réjouissante, notamment grâce au réseautage, l'entrepreneur ne tarde pas à engager ses premiers traducteurs.

En moyenne, Trad8 fonctionne dorénavant avec une quinzaine d'employés salariés. « En 2013-2014, nous avons même eu une pointe où nous étions une dizaine dans nos bureaux delémontains. Depuis, le télétravail tend à prendre de l'ampleur, un phénomène d'autant plus visible chez nous que l'activité de traduction s'y prête à merveille. « Dans les offres que je reçois d'autres cantons romands, une question revient d'ailleurs de plus en plus souvent : est-il possible de travailler à domicile ? »

Vaste spectre de prestations

Voici le type de traductions réalisées par Trad8 : rapports (par exemple analyses des votations fédérales), rapports annuels, sites Internet, brochures, catalogues, flyers, contrats, jugements, recours et autres documents juridiques, documents personnels tels que CV, diplômes, etc., réglementations, conventions collectives, contrats

de travail, documents de formation, programmes de séminaires, descriptifs techniques, offres de voyages, manuels informatiques... Quant aux prestations d'interprétation, la société n'en organise que ponctuellement. Citons notamment la conférence Tourisme & Terroir, à Courtemelon, le 29 septembre dernier.

Qualités d'un bon traducteur

Il convient d'avoir le sens de la langue, la compétence linguistique, la maîtrise des techniques de traduction, une grande culture générale, le sens du concret et du pratique, des connaissances du terrain et une certaine rapidité. Joël Genet se veut cependant prudent par rapport à ce dernier aspect, à propos duquel il dit : « La productivité est certes nécessaire, mais la qualité prime. »

Au plan de la formation, la maturité est demandée. Et le cursus purement académique a lieu auprès de la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève ou, et c'est celui privilégié par le directeur de Trad8, à la ZHAW (Winterthur), davantage axée sur la pratique.

Enfin, comparativement à la moyenne des salaires en Suisse, la traduction paye plutôt bien.

La majorité des candidats sont des femmes. « L'une des explications tient à la souplesse du job. Toutefois, en contrepartie, il faut composer avec les urgences » qui, souvent, bouleversent les horaires, explique le patron de Trad8.

Par conséquent et outre ses employé-e-s basé-e-s à Delémont, Trad8 collabore étroitement avec des traducteurs installés ailleurs en Suisse, France, Belgique, Grande-Bretagne, Espagne et Italie notamment ! Au total plus d'une soixantaine...

L'équipe n'est composée pratiquement que de professionnels. « Un statut exigé par certains clients et services linguistiques, lesquels demandent même le détail du profil de nos traducteurs », précise Joël Genet.

Ressources humaines et transports en tête des traductions

L'essentiel des traductions commandées à Trad8 le sont dans les langues cibles suivantes : français, italien, allemand, anglais et espagnol.

Un tiers environ des textes concerne les ressources humaines au sens large (assurances sociales, conventions collectives, formations pour les cadres, séminaires, tests psychologiques, commissions du personnel, etc.), puis le domaine des transports et la communication en général – en forte expansion, grâce, notamment, à BaselArea et aux conférences des gouvernements de la Suisse du nord-ouest. « Bref, résume notre interlocuteur, tout ce qui est lié, de près ou de loin, à la promotion économique dans laquelle le Jura est impliqué. »

Mais l'éventail des spécialisations s'est progressivement élargi à d'autres domaines, dont la santé, le tourisme, la technique et l'automobile, « même si l'on ne peut être expert en tout, d'autant qu'il faut du temps pour former les traducteurs. Par exemple, pour ce qui relève du médical, nous ne sommes pas complètement outillés. Si une nouvelle occasion se présente, nous donnons suite, mais je préfère consolider qu'emprunter trop de chemins à la fois, à plus forte raison dans un contexte où certains clients, dont le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) ou la

Ligue suisse contre le cancer, nous sollicitent toujours davantage. Car il s'agit de se tenir disponibles, parfois presque jour et nuit ! ».

Vive concurrence

La traduction représente un énorme potentiel, mondialisation et essor constant des échanges internationaux aidant, notamment en raison de l'avènement de la Chine. Cependant, il s'agit d'un marché extrêmement disputé, où il n'est pas question de se reposer sur ses lauriers. « Je suis toujours à la recherche de nouvelles opportunités pour assurer le développement de Trad8. Je viens même de reprendre une start-up française active dans la traduction. Sinon, c'est la stagnation, puis la régression, voire la disparition », analyse le dynamique directeur de 57 ans. « Je piste à la fois des mandats, mais également des traducteurs hors pair. J'ai par exemple récemment engagé un jeune retraité, ancien pilier du service linguistique des CFF. La collaboration étroite avec des spécialistes d'entreprises reconnues permet parfois de faire entrer celles-ci dans notre portefeuille clients. Car le plus important, quoi qu'il en soit, c'est le capital humain, fondamental. »

www.trad8.ch

Texte : Didier Walzer

Photo : Roger Meier – Agence Bist

L'avantage d'une position centrale

Trad8 a pignon sur un monde qui bouge, de par son emplacement dans la gare de Delémont. « Pour le personnel externe, c'est évidemment pratique. Et de voir des gens qui partent, qui arrivent, notamment des Chinois lors du Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie, à Bâle, est assez en rapport avec notre cœur de métier axé sur les langues.

De surcroît, notre situation en gare de Delémont entretient un lien de proximité avec notre client, les CFF. Il y a, bien sûr aussi, une question de visibilité. On voit notre enseigne en passant devant la gare. Cette signalétique très claire a, par exemple, été le point de départ de notre collaboration avec le FNS. »



Le ciblage des recherches d'emploi

Le devoir principal d'un demandeur d'emploi bénéficiaire des prestations de l'assurance-chômage est de tout mettre en œuvre pour retrouver rapidement un emploi.

Différents facteurs influencent la probabilité de trouver rapidement un travail. Il y a bien entendu le profil du demandeur d'emploi et son adéquation avec les besoins et les exigences du marché du travail. Il y a aussi le nombre de postulations effectuées, la motivation, etc.

Mais ce n'est pas tout. Un assuré qui dispose d'un profil intéressant et qui effectue de nombreuses démarches n'aura guère de chances de trouver du travail s'il effectue des recherches d'emploi de mauvaise qualité ou si les emplois convoités ne correspondent pas à sa disponibilité et à son profil professionnel.

Illustrations : un demandeur d'emploi,

titulaire d'un diplôme de médecin étranger et non reconnu en Suisse, qui a travaillé dans notre pays comme polisseur, mais qui postule uniquement comme médecin, ne parviendra pas à se faire engager ; un assuré qui offre sa candidature comme chauffeur poids lourds sans disposer du permis requis rencontrera des difficultés similaires ; il en va de même d'un assuré souffrant continuellement du dos et qui n'offrirait sa candidature que pour des emplois impliquant le port de charges lourdes.

Le numéro d'avril 2016 d'Objectif Emploi traitait du thème des techniques de recherches d'emploi. Le présent article aborde le ciblage des

recherches d'emploi. Il porte sur la nature des postes que les demandeurs d'emploi devraient rechercher s'ils entendent mettre fin le plus rapidement possible à leur chômage. Cet article présente également les exigences légales en la matière.

Définition d'un bon ciblage

Un bon ciblage, c'est la recherche de postes que le demandeur d'emploi est immédiatement disposé et en mesure de prendre et pour lesquels il dispose des exigences professionnelles requises (formation, expérience, exigences particulières [langue, permis, etc.]).



DR

En pratique, on remarque que, très souvent, la bonne cible correspond à un emploi du type de celui occupé en dernier lieu par le demandeur d'emploi.

Aspects juridiques

L'assurance-chômage vise notamment à favoriser l'intégration rapide des assurés dans le marché du travail (art. 1a al. 2 de la loi sur l'assurance-chômage; LACI). Un bon ciblage des recherches d'emploi tend à raccourcir la durée du chômage, tandis qu'un mauvais ciblage aura pour effet de la prolonger.

Chaque bénéficiaire des prestations de l'assurance-chômage a l'obligation d'éviter et d'abrèger le chômage. Il doit notamment rechercher du travail et prouver les démarches accomplies dans ce sens (art. 17 al. 1 LACI). Des recherches d'emploi visant des postes que l'assuré n'est ni disposé ni en mesure de prendre

ou pour lesquels il ne remplit pas les exigences professionnelles requises sont inefficaces. De telles recherches justifient en principe une suspension du droit à l'indemnité de chômage (art. 30 al. 1 let. c LACI).

On précisera que, lors du premier entretien à l'ORP, le demandeur d'emploi conclut une convention portant sur les objectifs quantitatifs en matière de recherches d'emploi. Une certaine liberté lui est laissée à ce stade quant au ciblage. En effet, le plus souvent, les assurés savent exactement ce qu'il faut faire pour mettre un terme rapidement à leur chômage et effectuent des recherches appropriées. Mais parfois, d'emblée ou en cours de prise en charge, le ciblage n'est pas approprié et doit dès lors être corrigé par l'ORP.

On mentionnera en outre qu'il est tout à fait envisageable qu'un demandeur d'emploi recherche dans plusieurs domaines différents en raison d'un bagage professionnel riche et varié. Dans ce cas, l'ORP n'aura en principe rien à redire. Si nécessaire, il pourra cependant imposer une certaine hiérarchisation des cibles, en fonction des perspectives de succès.

Par ailleurs, lorsque l'assuré effectue des recherches d'emploi de qualité, en nombre suffisant et bien ciblées, il peut en faire d'autres sans aucune contrainte en matière de ciblage.

Enfin, c'est le lieu de signaler que l'octroi éventuel de mesures de marché du travail (cours, par exemple) dépend étroitement des cibles jugées appropriées par l'ORP.

Précisions

Dans certains cas, un assuré peut devoir rechercher un emploi hors de la profession exercée ou apprise (art. 17 al. 1 LACI, 2^e phrase). C'est particulièrement le cas lorsqu'il ne trouve pas de travail après de nombreuses recherches bien ciblées et demeurées infructueuses dans la profession exercée ou apprise, ou encore lorsque

la profession apprise est désuète. Par ailleurs, à certaines conditions, un demandeur d'emploi aura l'obligation d'accepter un poste qui ne correspondra pas tout à fait à celui exercé précédemment (art. 16 al. 2 let. b et d LACI).

Cela n'empêche pas que la recherche d'un travail adapté au profil sera toujours prioritaire. Il n'y a aucune contradiction entre le devoir de rechercher des emplois correspondant au profil et l'obligation d'accepter un emploi qui se présente, mais qui ne correspond pas exactement au type d'emploi a priori adapté au profil du demandeur d'emploi. Cela est simplement dû au fait que la notion de travail convenable (les emplois qui doivent être acceptés) est relativement large. Il faut signaler, enfin, que des recherches d'emploi continuellement inadaptées peuvent conduire à la suppression du droit à l'indemnité de chômage pour cause d'inaptitude au placement (art. 8 al. 1 let. f LACI).

Conclusion

Il est en principe tout à fait légitime de vouloir changer de profession ou d'aspirer à réaliser un rêve professionnel.

Toutefois, en situation de chômage, la liberté de choix de l'exercice d'une activité professionnelle est quelque peu restreinte par le dispositif de l'assurance-chômage, qui vise à réintégrer rapidement les demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

Un assuré devra ainsi concentrer l'essentiel de ses candidatures sur des cibles réalistes pour lui, compte tenu de sa disponibilité, de sa santé, de son profil et du marché du travail.

La mission de l'ORP, qui consiste à aider les demandeurs d'emploi à retrouver rapidement un travail, porte aussi inévitablement sur le contrôle du ciblage des postulations.

Texte : Boris Rubin

Le Jura prêt pour la préférence indigène

Lors d'une table ronde à EFEJ le 29 septembre, l'emploi a été abordé sous divers angles.

Tony Erb, représentant du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), a souligné «les réponses concrètes apportées par EFEJ au chômage». Des propos confirmés par Patrick Corbat, administrateur de Corbat Holding SA et président de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura: «EFEJ est proche des entreprises et entretient des contacts avec beaucoup d'entre elles, un point bénéfique pour celles-ci et les chômeurs, dans l'optique d'un rapide retour à l'emploi.»

Invité à interpréter le taux de chômage élevé du canton du Jura (4,4% fin septembre), le ministre Jacques Gerber a expliqué que

Lors de la table ronde du 20^e anniversaire d'EFEJ; Pierre-Alain Berret (animateur), Tony Erb, Jacques Gerber et Patrick Corbat.



«la comparaison est biaisée avec d'autres cantons. Car, dans le Jura, les chômeurs en fin de droit ou à l'aide sociale doivent rester inscrits à l'ORP et donc au chômage. Ce n'est pas forcément le cas ailleurs».

Le ministre a aussi mentionné la concurrence des frontaliers et une certaine inadéquation entre les formations et métiers de notre population, notamment des jeunes, et les besoins de notre économie.

Pour occuper les postes libres, l'industrie – principale pourvoyeuse d'emplois dans la région – se tourne vers les frontaliers (7700 dans le Jura). Patrick Corbat a relevé que «beaucoup de Suisses trouvent aussi un job dans les entreprises jurassiennes grâce au développement qu'elles ont connu suite à l'embauche de frontaliers». Un phénomène qui ne se vérifie pas

toujours, selon Jacques Gerber, mentionnant les exemples de la restauration et du commerce de détail.

Une problématique que pourrait contenir l'application, dès 2018, de la préférence indigène light et dont le méca-

nisme, fondé sur l'annonce obligatoire de certains postes vacants aux ORP, a été rappelé par le représentant du SECO.

Chez les employeurs, Patrick Corbat s'est réjoui qu'une solution soit enfin trouvée pour appliquer l'initiative contre l'immigration de masse. Son entrée en vigueur et les détails d'application doivent encore être entérinés par le Conseil fédéral.

Patrick Corbat souhaite une application la moins bureaucratique possible pour les entreprises.

De son côté, Jacques Gerber a insisté sur le fait que ses services seraient prêts pour appliquer ce modèle avec les entreprises le plus tôt possible pour toutes les professions affichant un chômage d'au moins 5% et non davantage. «Il en va de la crédibilité politique après l'acceptation par le peuple de l'initiative du 9 février 2014. Sinon, le risque d'une nouvelle votation sur le même sujet est grand et l'avenir des bilatérales pourrait en pâtir. Or, elles sont indispensables à la survie économique de la Suisse et du Jura.»

Texte : Didier Walzer

Photo : Agence Bist – Danièle Ludwig

IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction: Didier Walzer, Nicolas Ackermann - **Réalisation:** Empreinte communication - **Photos:** Agence Bist - **Impression:** Pessor SA - Tirage: 3500 exemplaires **Parution:** trimestrielle - **Prix:** gratuit - **Contact:** questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets: didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 30.